



GOUVERNEMENT WALLON

LE VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE

MAXIME PRÉVOT

TRAVAUX PUBLICS, SANTÉ,
ACTION SOCIALE ET PATRIMOINE



Monsieur Robert TOLLET
Président
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS,
SITES ET FOUILLES
Rue du Vertbois, 13/C
4000 Liège

Namur, le

25 OCT. 2016

Nos Réf. : PAT/54395 (à rappeler)
Vos Réf. : RT/PG/GM/gm/161004/7.1
Personne de contact : Jacques DEVESELEER (081/321.760)
E-mail : jacques.deveseleer@gov.wallonie.be

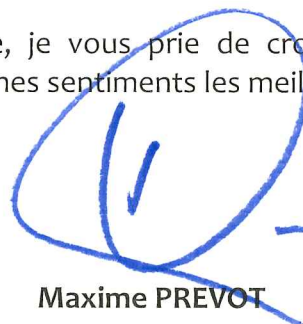
Concerne : Complexe sportif du Grand Séminaire sis rue des Prémontrés, 40
Proposition de classement comme monument et comme site

Monsieur le Président,
Cher Monsieur TOLLET,

Votre courrier du 11 octobre 2016 relatif à l'objet sous rubrique m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je demande à mon conseiller au sein de la Cellule Patrimoine, Monsieur Jacques DEVESELEER (tél. 081/321.760 - jacques.deveseleer@gov.wallonie.be), d'en assurer le suivi.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur TOLLET, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Maxime PREVOT

27 OCT. 2016		
		pg


ok P
27/10/16

W A L L O N I E
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES



Liège, le 11 octobre 2016

Monsieur M. PREVOT
Vice-Président du Gouvernement wallon
Ministre en charge du Patrimoine
Place des Célestines,
5000 NAMUR

Nos Réf: RT/PG/GM/gm/161004/7.1

Objet : LIEGE (Lg) : Complexe sportif du Grand Séminaire sis rue des Prémontrés, 40 - CR 2.827
- *Proposition de classement comme monument et comme site.*

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Commission royale, réunie en séances des sections des Sites et des Monuments les 30 août et 4 octobre 2016, a examiné le dossier repris en objet.

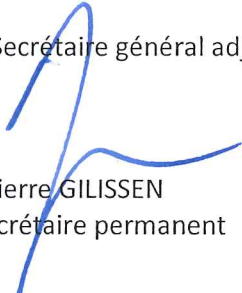
La Commission royale a émis un **avis favorable** au classement comme monument et comme site du complexe sportif du Grand Séminaire sis rue des Prémontrés, 40, sur base du dossier établi par la chambre provinciale de Liège.

Vous trouverez en annexe le dossier justificatif (note descriptive et photos).

Nous vous saurions gré de bien vouloir entamer la procédure prévue par les articles 197 et suivants du CWATUPE.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire général adjoint du CESW


Pierre GILISSEN
Secrétaire permanent


Robert TOLLET
Président

W A L L O N I E
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES



Liège, le 11 octobre 2016

Monsieur P. PAQUET
Inspecteur général
DGO4 - Département du Patrimoine
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 NAMUR

Nos Réf: RT/PG/GM/gm/161004/7.1

Objet : LIEGE (Lg) : Complexe sportif du Grand Séminaire sis rue des Prémontrés, 40 - CR 2.827
- *Proposition de classement comme monument et comme site.*

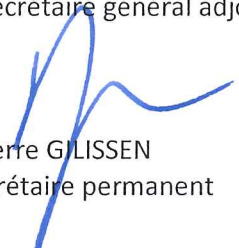
Monsieur l'Inspecteur général,

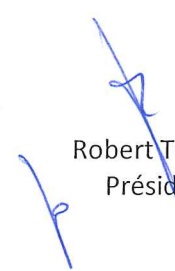
Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Commission royale, réunie en séances des sections des Sites et des Monuments les 30 août et 4 octobre 2016, a examiné le dossier repris en objet.

Vous trouverez ci-joint copie de la notification d'avis que nous envoyons ce jour au Cabinet de Monsieur le Ministre du Patrimoine, ainsi qu'un exemplaire du dossier justificatif (photos et note descriptive).

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Le Secrétaire général adjoint du CESW


Pierre GLISSEN
Secrétaire permanent


Robert TOLLET
Président

1. LIEGE (Lg) : Complexe sportif du Grand Séminaire sis rue des Prémontrés, 40.
 - *Proposition de classement comme Monument et comme Site.*

La section prend connaissance du choix de la section des Monuments de proposer au classement d'abord le centre de délalement de Marcinelle à Charleroi.

De par sa situation dans l'hyper centre et de par la rareté des espaces verts situés dans le périmètre, étant établi que la conception du bâtiment fut dictée par son environnement immédiat et qu'il s'y insère de manière exemplaire, la section émet un avis favorable sur la proposition de classement comme site. Très consciente que le monument et le site sont intimement liés, elle souhaite dès lors que le point soit examiné lors d'une prochaine réunion du Bureau.

9. Demande d'inscription sur la liste de sauvegarde

10.A. Correspondance

10.B. Informations

10.C. Divers

Pierre GILISSEN,
Secrétaire permanent.

Jacques STEIN,
Vice-Président a.i.



Liège, le 31/05/2016

- 2 JUIN 2016		
Q	P6	<i>et</i>

→ 05. ml / s

OK RD 06/06/16

7

Baron Robert TOLLET,
Président de la Commission royale
des Monuments, Sites et Fouilles
c/o Monsieur Pierre GILISSEN,
Secrétaire permanent,
Rue du Vertbois, 13c
4000 Liège

Monsieur le Président,

Objet : LIEGE / Liège. Rue des Prémontrés, 40

Proposition de classement comme monument et comme site du complexe sportif du Grand Séminaire.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir qu'en sa séance du 11 avril 2016, la Chambre provinciale de Liège a décidé de proposer au classement l'ancien centre sportif du Grand Séminaire, comprenant une piscine, un hall omnisport et une bibliothèque.

Parties proposées au classement :

- les toitures : y compris les poutrelles Litzka et leur colonnes ; la structure métallique secondaire reposant sur les poutrelles Litzka (aile du bassin de natation et aile du gymnase) ;
- les façades : y compris les murs intérieurs et extérieurs en brique, tous les châssis du hall omnisport et les couches extérieures des panneaux sandwichs, toutes les façades de l'aile du bassin de natation excepté la partie en pvc, toutes les façades et châssis du bâtiment central ;
- à l'intérieur : l'escalier métallique, l'œuvre de V. Paquot (relief en plâtre dissimulant la gaine de ventilation), les poutrelles et colonnes Litzka ;
- à l'extérieur : les clôtures métalliques et tous les éléments architecturés situés à l'extérieur excepté l'auvent parallèle à la rue et le tunnel.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Annie Signorino,
Secrétaire provinciale

Maurice Lorenzi
Président

En annexe : la proposition de classement établie par la CPMSF-Liège en 3 exemplaires.



**PROPOSITION DE CLASSEMENT
COMME MONUMENT ET SITE
DE LA PISCINE DU GRAND SEMINAIRE**

LIEGE / Liège. Rue des Prémontrés 40
3^e DIV, section A, 1776z

1. Classement comme:

- *monument*
- *site*

2. Identification du bien:

Complexe sportif : piscine, hall omnisports, bibliothèque.

Appellation locale : Piscine du Grand Séminaire

Parties proposées au classement :

- les toitures : y compris les poutrelles Litzka et leur colonnes ; la structure métallique secondaire reposant sur les poutrelles Litzka (aile du bassin de natation et aile du gymnase) ;
- les façades : y compris les murs intérieurs et extérieurs en brique, tous les châssis du hall omnisport et les couches extérieures des panneaux sandwichs, toutes les façades de l'aile du bassin de natation excepté la partie en pvc, toutes les façades et châssis du bâtiment central ;
- à l'intérieur : l'escalier métallique, l'œuvre de V. Paquot (relief en plâtre dissimulant la gaine de ventilation), les poutrelles et colonnes Litzka ;
- à l'extérieur : les clôtures métalliques et tous les éléments architecturés situés à l'extérieur excepté l'auvent parallèle à la rue et le tunnel.

3. Situation du bien:

Province: Liège

Commune: Liège 4000

Commune avant fusion : Liège

Rue des Prémontrés, 40

LIEGE, 3^e DIV, section A, 1776z



4. Description – qualités du bien:

Posée au milieu d'un écrin de verdure à proximité du complexe culturel des Chiroux, le centre sportif du Grand séminaire réunit un ensemble de qualités qui justifie l'introduction d'une demande de protection.

Inauguré en 1965 sur les plans de l'agence d'architecture et d'urbanisme EGAU, le bâtiment est commandé en 1962 par le Grand Séminaire de Liège pour accueillir les cours d'éducation physique. Le terrain est vaste et se situe entre les quais de Meuse, la rue André Dumont et la rue des Prémontrés. Un tunnel reliant le grand séminaire au centre sportif est construit pour protéger les séminaristes de l'extérieur.

L'implantation est, dès le départ, le fruit d'une longue réflexion. EGAU prend d'abord soin de disposer la construction en minimisant son impact dans la végétation existante. De nombreux arbres sont préservés, permettant dès l'inauguration de maintenir un écran de verdure. La disposition en retrait témoigne d'une volonté d'isolement qui est en outre accentuée par les grilles métalliques dessinées par les architectes selon une ligne pure d'une belle facture. Ce dialogue étroit entre architecture et nature ainsi que la qualité tant des aménagements que du dessin des clôtures justifient que le site soit également protégé.

Le complexe se divise en trois entités : la piscine, le hall omnisport et le bâtiment central qui dessert les deux fonctions sportives. Ce dernier, abritant une salle de jeux et de réunion et une bibliothèque, est la seule construction comptant un étage. La séquence d'entrée est particulièrement soignée. L'auvent aérien qui couvre le chemin allant du tunnel au bâtiment d'accueil est porté par une série de portiques métalliques et semble flotter. Cette spectacularisation du cheminement est en outre renforcée par le plan d'eau dans lequel la toiture et le bâtiment central se reflètent.

Audacieuse, la structure de l'ensemble, régulière, est constituée de portiques se succédant tous les 5 mètres et qui permettent de libérer l'espace intérieur. Cette portée généreuse est possible grâce à l'utilisation de poutres Litzka qui sont évidées dans leur âme. Mises au point par Hubert Litzka au début des années 1960, ces poutres alvéolaires produites pour la première fois en série apparaissent pour la première fois ici à Liège voire en Wallonie. Ces poutres ne sont pas cachées mais, au contraire, soulignées, mettant en valeur la logique constructive du bâtiment. Les murs sont en briques et viennent remplir les espaces entre les poutres.

Il convient également de souligner la grande attention que les architectes ont apportée au détail. Des éléments comme le panier de basket, le plongoir et l'escalier métallique sont dessinés par les architectes. Pour cacher la gaine de ventilation accrochée au-dessus de la piscine, EGAU fait appel à l'artiste V. Paquot qui réalise un relief en plâtre au graphisme géométrique caractéristique de l'esthétique des années 1960.

La composition des façades repose sur un équilibre subtil entre matériaux naturels et industriels. Aux parties pleines en briques et en panneaux de glazal répondent de généreuses baies ceinturées de châssis en alu. À contrario du complexe des Chiroux construit globalement à la même époque, l'intention d'EGAU est de développer une posture modeste, respectueuse du *genius loci*.

L'édifice occupe en outre une place particulière dans l'histoire de l'architecture à Liège dans le second XX^e siècle. La piscine du séminaire reflète l'expertise développée par EGAU dans la mise en œuvre du métal. Après avoir remporté le concours organisé par la CECA pour promouvoir l'utilisation du métal dans le logement, l'agence liégeoise dessine plusieurs réalisations iconiques associant structures métalliques apparentes, panneaux légers et verre comme le pavillon d'accueil de Droixhe (1955, démoli) ou la maison Mozin (1957, Liège rue de Campine, 402, classée par arrêté du 22/02/2011). Signalons que l'ancienne maison communale d'Ougrée s'inscrit dans une pensée comparable et est elle aussi menacée.

Il convient également de souligner la reconnaissance dont le bâtiment jouit dans la littérature scientifique et critique. Nous renvoyons ici à la bibliographie ci-dessous en insistant sur le fait que l'édifice a été, très tôt, identifié dans les inventaires du patrimoine. Dans le cas de celui publié en 1971, il s'agit d'une observation particulièrement forte dans la mesure où l'inventaire ne reprend qu'une dizaine de réalisations de l'après-guerre.

Pour terminer, il convient de souligner le nombre restreint d'édifices protégés portant la signature d'EGAU. Outre la place fondamentale que prend l'édifice dans le cheminement réflexif de l'agence, protéger la piscine du séminaire c'est aussi reconnaître le rôle qu'a joué EGAU dans le développement de l'architecture moderne à Liège. Même si la maison Mozin a été classée il y a quelques années, les récentes démolitions de pans de la Cité de Droixhe ou de la gare des Guillemins et du bâtiment du tri postal nous rappellent que l'œuvre d'EGAU reste fragile et largement menacée.

Protéger la piscine de l'évêché c'est aussi mettre en lumière le rôle qu'ont joué les grandes agences d'architecture dans la reconfiguration du paysage urbain au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Spécialisées dans les équipements qu'ils soient publics ou semi-publics, des agences comme EGAU ou L'Équerre ont mis en place des processus de travail modernes associant les architectes aux urbanistes, géographes, sociologues ou artistes. Par la qualité de son écriture, par son inscription délicate dans la ville, par l'usage audacieux de nouvelles techniques constructives, la piscine de l'évêché apparaît comme un témoin essentiel de l'histoire de l'architecture en Wallonie dans la seconde moitié du XX^e siècle.

5. Etat physique du bien:

- état des maçonneries: BON
- état des toitures: PAS D'INFORMATIONS
- état des menuiseries : BON
- état des autres éléments concernés par la demande : Le parc est en bon état et réunit plusieurs arbres anciens. Les clôtures en métal sur soubassement en maçonnerie sont pour la plupart dans un état satisfaisant.

6. Zone de protection / site :

La mise en valeur du bien proposé au classement nécessite une attention particulière aux travaux réalisés dans son environnement:

De par sa situation dans l'hyper centre et de par la rareté des espaces verts situés dans ce périmètre, étant établi que la conception du bâtiment fut dictée par son environnement immédiat et qu'il s'y insère de manière exemplaire, une protection comme site est souhaitable.

Bibliographie

ANCION, Simon et THONON, Jimmy, Requiem pour la piscine de l'évêché [en ligne], réf du 16 avril 2016, disponible sur :

http://lechainonmanquant.be/en-ville/piscine_eveche.html

BEKAERT, Geert et STRAUVEN, Francis, *La construction en Belgique 1945-1970*, Bruxelles, Confédération nationale de la construction, 1971, p. 304.

« Centre sportif du grand séminaire de Liège » dans *La Maison*, n° 11, novembre 1966, p. 366-368.

CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas (dir.), *Guide architecture moderne et contemporaine 1895-1914*, Liège, Bruxelles, Mardaga-Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, p. 69.

COHEN, Maurizio, « Le Groupe EGAU » dans *Art&fact*, n° 29, 2010, p. 86 et 88.

FOLVILLE, Xavier, « EGAU » dans VAN LOO, Anne (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, p. 295-296.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol 3, Liège, Soledi, 1974, p. 284.

Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Liège, 2004, p.279

Légende des illustrations

Fig. 1 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Vue aérienne vers 1965. © Cogéphoto.

Fig. 2 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Entrée du tunnel sous la rue des Prémontrés. © Maurizio Cohen, novembre 2014.

Fig. 3 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Elévations des grilles et détails. © Fond d'archives E.G.A.U. – GAR Liège.

Fig. 4 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Plan du rez-de-chaussée et de l'étage (publiée dans *La Maison*, n° 11, novembre 1966, p. 367).

Fig. 5 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Coupe longitudinale (publiée dans *La Maison*, n° 11, novembre 1966, p. 368).

Fig. 6 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Portique de l'entrée et le volume de la piscine. © F. Niffle – Fond d'archives E.G.A.U. – GAR Liège.

Fig. 7 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Entrée et plan d'eau. © F. Niffle – Fond d'archives E.G.A.U. – GAR Liège.

Fig. 8 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Détail de l'escalier. © Maurizio Cohen, novembre 2014.

Fig. 9 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Vue intérieure du gymnase © F. Niffle – Fond d'archives E.G.A.U. – GAR Liège.

Fig. 10 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Vue intérieure de la piscine avec une sculpture en plâtre de V. Paquot. © F. Niffle – Fond d'archives E.G.A.U. – GAR Liège.

Fig. 11 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Aile de la piscine, état actuel. © Maurizio Cohen, novembre 2014.

Fig. 12 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Aile du gymnase, état actuel. © Maurizio Cohen, novembre 2014.

Fig. 13 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Vue intérieure du bassin, état actuel. © Maurizio Cohen, novembre 2014.

Fig. 14 : Centre sportif du Grand Séminaire de l'Évêché. Vue intérieure du gymnase, état actuel. © Maurizio Cohen, novembre 2014.